



é c o p ô l e



Pays de Nantes



LOGNE ET GRANDLIEU



## **PÔLES THEMATIQUES D' ACTIONS**

Dans une perspective de développement durable, au vu des enjeux environnementaux actuels et spécifiques du territoire de la ville de Bouaye, les thèmes prioritaires d'actions à l'éducation à l'environnement ont été organisés en trois Pôles :

### **« Pôle ressources sur le développement durable »**

Il s'agit de créer un espace dédié sur la ville de Bouaye dans un lieu proche des habitants. Parmi les lieux repérés comme pertinents, la bibliothèque de Bouaye pourrait répondre à cet objectif et mettre en place un espace dédié au développement durable.

Sous la responsabilité de l'adjointe à la culture et la communication de la ville de Bouaye et les services municipaux de la bibliothèque de Bouaye, une programmation et un espace dédiés au développement durable seront étudiés et mis en place à titre expérimental.

Cet espace aura pour objectif de diffuser auprès d'un large public des expositions, supports documentaires, journée de réflexion, ... . Les services municipaux de la bibliothèque de Bouaye pourront bénéficier de l'appui et du conseil du réseau d'Ecopôle et de leurs référents locaux pour animer la vie de cet espace dédié. Une présentation du partenariat entre Ecopôle et la ville de Bouaye sur le site internet d'Ecopôle, sera mise en place.

### **« Pôle éducation et jeunesse »**

En milieu scolaire, sous la responsabilité de l'adjointe en charge de la petite enfance, jeunesse et enseignement de la ville de Bouaye, un programme d'actions éducatives sur l'environnement sera proposé en soutien aux enseignants des trois écoles primaires de la ville de Bouaye dans le respect de leurs prérogatives.

Le programme d'éducation à l'environnement sera conçu, avec les enseignants, pour favoriser notamment :

- les projets s'inscrivant dans une logique de développement durable,
- le volet environnement inscrit dans le contrat éducatif local de la ville de Bouaye,
- les activités de découverte nature,
- les classes de l'eau sur la maison de l'eau et des paysages,
- les actions visant le développement de l'éco-citoyenneté par une meilleure connaissance de l'environnement, en particulier sur le territoire de ville de Bouaye et de l'agglomération nantaise,

En milieu d'éducation à la jeunesse, sous la responsabilité de l'adjointe en charge de la petite enfance, jeunesse et enseignement et avec les services jeunesse et du centre de loisirs de la ville de Bouaye, un programme d'actions sera étudié et mis en place à titre expérimental.

Le programme d'actions sera conçu pour favoriser notamment :

- l'accompagnement des initiatives originale, portées par les jeunes,
- l'initiative des participants et leur comportement d'éco- citoyens,
- les projets s'inscrivant dans une logique de développement durable,

### **« Pôle projets et territoire »**

Il s'agit de proposer des actions prioritaires pour accompagner la ville de Bouaye dans ses projets contribuant à l'atteinte des objectifs de son agenda 21 sur son territoire.

Sous la responsabilité de l'adjoint au développement durable, à l'environnement et aux transports de la ville de Bouaye, des actions d'animations prioritaires ont été identifiés :

- le jardin naturel pour sensibiliser les habitants contre l'usage des pesticides, en cohérence avec le plan de désherbage communal de la ville de Bouaye et de Nantes Métropole,
- la lutte contre le gaspillage des énergies et de l'eau, pour sensibiliser les habitants et les associations de lotissement, en cohérence avec le lancement d'une thermographie aérienne sur la ville de Bouaye par Nantes métropole et les actions en faveur des économies d'énergies menés sur les bâtiments communaux,
- la préservation de la biodiversité pour sensibiliser les habitants, en cohérence avec le lancement de l'inventaire des zones humides sur la commune,
- la limitation de l'usage de l'automobile pour sensibiliser les habitants, en cohérence avec le lancement du schéma communal 2 roues sur notre commune et le plan climat territorial,
- le cycle de l'eau et l'impact de l'urbanisation sur les phénomènes d'inondations pour sensibiliser les habitants, en cohérence avec le lancement d'études ciblées sur les inondations constatées et répétées sur notre territoire,
- la réduction des déchets, en cohérence avec les actions menées par Nantes métropole dans son domaine de compétence.